



# Plateforme CGT Relais

## CONDITIONS DE TRAVAIL

- 1/ Augmentation des effectifs Relais à hauteur de 10%
- 2/ Tous les départs doivent être remplacés.
- 3/ Prévoir un dispositif de renforts pour chaque vacances scolaires.
- 4/ Systématiquement remplacer tout arrêt maladie supérieur à 12 jours.
- 5/ Cesser toutes les pratiques s'apparentant à du benchmarking ( Classement entre salariés)
- 6/ Remplacement systématique des mandats conséquents et de ceux appartenant à un même service
- 7 / Mettre un terme à la pression permanente sur les services avec la multiplication trop rapprochée des entretiens de recadrage

## Salaires et rémunérations

Augmentation générale des salaires à hauteur de 120€ brut

Alignement de la prime vacances sur le montant des établissements lyonnais (1/2 salaire d'embauche) et non proratisation au temps de présence

Augmentation de la valeur du TR à 10 euros

Déplafonnement de la prime d'ancienneté à partir de 20 ans d'ancienneté (20%)

## Réparer les injustices, incohérences et autres dysfonctionnements

Subrogation totale des IJSS par l'entreprise

Prise en charge par la direction de toute la démarche Médaille du travail

Passer II.2, tous les salariés II.1 depuis plus de 5 ans

Passer II.3, tous les salariés II.2 depuis plus de 10 ans.

5 jours de CP ancienneté pour les + de 30 ans d'ancienneté

Jour de solidarité offert et jours fériés sur la base du volontariat